



AMICALE DES ARDENNAIS DE VENDEE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2016

PROCES-VERBAL

L'Assemblée Générale ordinaire 2016, relatant le bilan de l'exercice 2015, de l'amicale des Ardennais de Vendée a eu lieu dimanche 31 janvier dans la salle des Primevères à SAINT-GERVAIS.

Le Président, Philippe THIERY, déclare l'assemblée ouverte à 15h15. Après avoir présenté les vœux de l'ensemble des membres du conseil d'administration à l'assemblée et excusé plusieurs adhérents, il prononce le traditionnel discours d'ouverture et aborde les points figurant à l'ordre du jour.

VOEUX , REMERCIEMENTS & MOT DU PRESIDENT

Mes cher(e)s Ami(e)s,

Avant tout, en associant tous les membres du Conseil d'Administration de notre Amicale, je vous présente nos vœux bien sincères pour cette année nouvelle. Je souhaite que 2016 soit, pour vous et ceux qui vous sont proches, synonyme de Santé, Bonheur et Joies Familiales et Associatives.

Un grand merci pour votre participation à cette assemblée générale où nous sommes pratiquement 80 adhérents.

Je n'oublie pas nos amis souffrants ou empêchés qui ne peuvent être des nôtres en cet après-midi. A ce titre, je vous présente les excuses de Anne-Marie LALLEMENT qui accompagne aujourd'hui même Christian hospitalisé à Nantes pour y subir une opération lourde, de Nicole et Jean-Marie PREVOT, lequel a été opéré ce 29 janvier, de Jacqueline et Patrick RUSNARCZYK lequel vient d'être opéré d'une hanche, de Henry-Paul PASQUIET (président de Mareuil-Vivier) et de Jean-Claude DRUART (membre du C.A).

Je me réjouis de vous voir toutes et tous présents à cette assemblée générale ; heureux de n'avoir à déplorer aucun décès parmi nos adhérents en cette année 2015.

L'année écoulée a pourtant été particulièrement tragique avec les attentats commis sur le territoire, engendrant plus de 130 morts et 350 blessés. S'il apparaît qu'aucun adhérent de l'Amicale n'ait été touché de près ou de loin par ces actes odieux, il est important de saluer la mémoire de ces victimes innocentes et de formuler des vœux de rétablissement aux blessés.

Je vous demande donc de bien vouloir vous lever et observer une minute de silence en leur mémoire... Merci !

Je vous transmets les vœux de Michel VAUDOIS, président des Ardennais en Deux-Sèvres, de messieurs HURE (Président CD 08), AUVINET (Président du CD 85), LEBOEUF (Député de Vendée), FAUCHER (conseiller général, qui nous honore de sa présence), RAVIGNON (maire de C-Mézieres), GUERINEAU (maire de St-Gervais) PASCOLO (maire de Thilay) .

Je souhaite la Bienvenue aux nouveaux adhérents. Tous ne sont pas là ; je citerai Dominique NICOLAS-VIOT et Jérémie DUPUIS (conseillers départementaux des Ardennes, respectivement maires de Vivier au Court et de Villers-Semeuse), Michel VAUDOIS (Président de l'Amicale des Ardennais en Deux-Sèvres), de son épouse Claudette et Yves LABIE. Bienvenue donc aux présents, (et ils vont se présenter), à Laurent et Dominique COLLIGNON, à Cindy DUPAYS et Gérémy TUMSON, à Michèle et Christian BOTIAUX.

Je salue Mrs Noël FAUCHER (conseiller Départemental de Vendée) qui nous honore de sa présence ; Mr Robert GUERINEAU, maire de Saint-Gervais, s'excuse de ne pouvoir être présent..

J'en profite pour remercier monsieur le Maire de l'aide technique que la municipalité apporte tout au long de l'année en mettant à notre disposition cette salle des Primevères pour notre assemblée générale, mais aussi la salle permettant la réunion du conseil d'administration. Je le remercie également et bien sincèrement de la mise à disposition du local qui abrite à présent nos tableaux d'exposition et notre matériel dans d'excellentes conditions.

Je veux remercier Monsieur le Conseiller Départemental qui, suite à notre rencontre, a joint les maires de son canton pour les informer de l'existence de notre exposition. De votre intervention, monsieur FAUCHER, trois mairies m'ont contacté et nous avons convenu de la présentation de nos tableaux en cette année 2016.

Je remercie les représentants des presses locales (Courrier Vendéen – Ouest-France)

Merci à celles et ceux qui ont permis la réalisation de cette réunion; aux dames qui ont décoré avec goût cette superbe salle mais également à tous les membres du Conseil d'Administration qui, fort de leur aide et de leur soutien, me permettent d'assurer ces fonctions dans d'excellentes conditions.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de passer une excellente journée. Tous ensemble, les uns auprès et avec les autres, ayons confiance en l'avenir de notre Amicale.

Vive nos départements des Ardennes et de Vendée. Prenez soin de vous.

Merci de votre attention... mais ce n'est pas fini !

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2015 :

Le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 janvier 2015 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2015 :

En l'absence de la secrétaire, empêchée, le Président Philippe THIERY donne lecture du rapport moral de l'exercice écoulé.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis les samedis 7 février, 20 juin et 28 novembre 2015. Ces réunions permettent de prendre les mesures indispensables au bon déroulement des diverses manifestations et activités de l'Amicale des Ardennais de Vendée.

Bref rappel de la partie administrative :

	<u>ADHESIONS</u>	<u>DEMISSIONS</u>	<u>RADIATIONS</u>	<u>DECES</u>
2015	10	4	19	0
2014	11	11	11	6
2013	28	13	6	5
2012	50	3	9	5

Nous avons appris tardivement le décès de Monsieur Collignon Michel (23/02/2014). Une délégation a rencontré son épouse et ses enfants en septembre dernier et est allée déposer une plaque sur son monument à l'Epine (Ile de Noirmoutier).

Après mise à jour et en maintenant les critères identiques aux années précédentes, ne tenant pas compte des éventuelles radiations à venir après cette assemblée générale, le listing laisse apparaître un effectif de 225 adhérents au 31 décembre 2015.

Pour mémoire :

2011 : 213 2012 : 247
2013 : 251 2014 : 235

Les manifestations de cette année 2015:

***Le repas de printemps** a eu lieu le dimanche 29 mars au restaurant « Le Val de Vie » au POIRE SUR VIE; 77 adhérents y ont participé.
très bon accueil et rien à signaler sur le repas servi; excellente ambiance.*

La Journée Plein'Air avec concours de pêche et de boules s'est déroulée le samedi 13 juin au lac du Jaunay (La Chapelle Hermier).

Malgré le peu d'empressement à cette journée qui se veut récréative, 11 adhérents (dont quatre pêcheurs) se sont retrouvés sur les bords du lac. Cet emplacement est particulièrement attrayant (tables et bancs, espace ombragé, terrain de pétanque, pêche fructueuse)

La journée s'est passée dans une très bonne ambiance.

Pour 2016, cette journée " plein'air " sera proposée sur le même site.

La journée "P'tit Cochon" organisée le 21 juin à Saint Gervais a réuni 60 adultes.

Là aussi, dans la très grande majorité, les convives ont été particulièrement satisfaits de cette nouvelle formule.

A noter les très bons résultats de la tombola.

***La sortie culturelle** du 10 septembre avec*

- en matinée, la visite commentée de la Chapelle de la Tulevrière par Mr Charrier, suivi d'un apéritif offert par Béatrice et Hervé Renson d'Herculais et d'un pique-nique improvisé dans leur propriété

- et l'après-midi, la visite commentée des Guerres de Vendée à l'Historial de Vendée aux Lucs-sur-Boulogne,

a réuni 17 participants. Pour une première ce fut une réussite.

De l'avis de tous, cette journée est à renouveler.

Le repas d'automne a rassemblé 35 personnes le 20 septembre au restaurant « Les Ormeaux » à Sallertaine.

Baisse sensible de la participation : date trop avancée (calendrier serré en raison de l'exposition à Vivier au Court), vacances non terminées, cure thermale et ennuis de santé malheureusement.

L'ambiance y a été excellente. Echos très positifs quant à la prestation assurée par le restaurateur.

A mentionner qu'il n'est pas toujours aisé aux personnes chargées de l'organisation de « dénicher » la bonne table pour satisfaire l'ensemble des adhérents, éloignement – tarif – causes diverses.... Un grand merci à ceux-ci qui se reconnaîtront pour tout le travail accompli.

L'exposition " Des Ardennes à la Vendée " s'est déroulée du 14 au 20 octobre à la Salle Jean Jaurès à Vivier au Court.

Elle a été complétée par des tableaux de témoignages installés par le Comité de Jumelage Vivier-Mareuil et par des mannequins et matériels d'époque installés par Bertrand Bonalda (conseiller à Vivier et Président de la FNAME.) L'ensemble offrait une très belle visite. Par ailleurs le théâtre "L'Avenir" de Vivier a, par deux représentations, offert un spectacle à l'adresse des visiteurs.

Lors du vernissage nombre d'élus se sont déplacés (Philippe DECOBERT –conseiller régional et maire d'Aiglemont ; Jérémy DUPUIS (conseiller départemental et maire de Villers-Semeuse etc...).

Les quelque 460 visiteurs (recensés tout au long de la semaine par nos permanenciers) ont souvent indiqué leur belle surprise devant la qualité de l'exposition et leur émoi en découvrant des photos et documents de famille ignorés.

Nous pouvons nous féliciter des contacts et des très bons résultats obtenus.

Le repas ardennais a rassemblé 47 convives le 18/10 à la Ferme de Monthimont.

Très bonne ambiance. A l'issue, nous nous sommes retrouvés à la salle des Fêtes de Vivier au Court où la municipalité accueillait les anciens de la commune. Nous avons été reçus très chaleureusement avec galettes au sucre, gâteaux mollet et champagne. Merci à cette municipalité et, en particulier, à madame le Maire Dominique VIOT.

Montant de la cotisation :

Pour 2016, les participants à l'Assemblée Générale 2015 ont voté à l'unanimité le passage de la cotisation à 12 euros par personne (membre actif et membre honoraire).

Situation financière :

Le point sur la situation financière, présentée par Françoise CARBONNELLE devrait révéler, comme à son habitude, une saine gestion.

Bibliothèque de l'amicale :

L'amicale dispose à présent de plus de 60 ouvrages et l'enrichissement constant de la bibliothèque est encourageant. Cette année 2015, contrairement aux années précédentes, où les prêts étaient pratiquement inexistantes, 36 livres ont été empruntés. Nous pouvons nous en réjouir et souhaiter qu'il en soit de même à l'avenir.

Tâches diverses :

- * *Travaux de recherches pour retrouver certaines familles ardennaises.*
- * *Mise en place du site internet de l'Amicale: <http://www.ardennais-de-vendee.fr>*

Les travaux sont réalisés par Gilbert KURTZ, Hervé RENSON D'HERCULAI, Jean Claude DRUARD et Christian VIGET.

* *Participation au Téléthon de Saint Gervais : tenue de la buvette salle des Primevères pendant quelques heures et vente de pâtisseries ardennaises confectionnées par des adhérentes et adhérents au profit du Téléthon.*

* *Préparation d'un exposé sur l'exode des Ardennais en Vendée; la date du 16 juin 2016 à ST Jean de Monts, à la Ferme du Vasais a été retenue.*

* *Mise en place de diverses expositions dans plusieurs localités du département de Vendée en 2016:*

- *ST Gilles Croix de Vie du 8 au 17/04/2016 à la salle "Petite Gare",*

- *La Guérinière du 30 avril au 8 mai 2016,*

- *Barbâtre en septembre 2016 (période possible du 3 au 11),*

- *Saint Jean de Monts probablement en novembre 2016, du 4 au 13,*

- *Bouin du 23 au 30 novembre 2016.*

Il me reste à vous souhaiter un agréable après-midi et à vous inviter après l'Assemblée à déguster la traditionnelle galette des rois

Merci pour votre attention.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Le Président Philippe THIERY en profite pour remercier la secrétaire Anne-Marie LALLEMENT pour le remarquable travail accompli tout au long de cette année 2015.

RAPPORT FINANCIER :

La situation financière de l'amicale, arrêtée au 31 décembre 2015 faisant l'objet du condensé ci-après, est présentée par notre Trésorière Françoise CARBONNELLE qui donne également en séance le bilan de chaque manifestation.

La présentation ci-dessous a été condensée pour gain de place. Les recettes s'élèvent en réalité à 7 763.71€ et les dépenses à 7 491.65 € soit un excédent de trésorerie net de 272.06 €

Solde négatif		Solde positif	
Balance repas, P'tit cochon et pique-nique	358,94	Cotisations encaissées en 2015	1710,00
Assemblée Générale	513,28	cotisations avance 2016	30,00
Frais de Gestion courants	795,87	Tombola	460,00
Cadeaux, plaques, fleurs.....	204,56	Dons, porte-clefs, médailles Woinic	4,00
Assurances	183,00	Intérêts livret A+ parts sociales	73,71
		livres Mareuil	50,00
Total Solde Négatif	2055,65	Total Solde Positif	2327,71

Soit un excédent de trésorerie net de 272.06 € dont 72.87 € d'intérêts sur livret bleu.

Comptabilité = (report exercice précédent) 7914.10 € (+ solde 2015) 272.06 € = **8 186.16 €**
Trésorerie = (compte bancaire) 360.76 € + 84,21 € (caisse) + 8015.59 € (livret bleu) + 45,60 € (compte titres CA) - 320,00 € (provision pour charge à payer non utilisé) = **8 186.16 €**

Le poste de charges « Frais de gestion courants » d'un montant de 795.87 € comprend l'achat de timbres poste pour une valeur de 612.42 € (à noter qu'une réserve de timbres poste a été effectuée avant l'augmentation de tarif) et l'abonnement pour le site INTERNET (3.59€ par mois).

Le Président remercie Françoise pour l'excellent travail accompli tout au long de cette année.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER :

Ginette WIARD, Vérificateur aux comptes, donne lecture du rapport établi après examen des livres comptables et justificatifs de l'association. Il ressort de cet examen détaillé une gestion saine et rigoureuse, reflet d'une bonne situation financière,

Nous vous invitons donc, à bien vouloir donner quitus à la Trésorière, Françoise CARBONNELLE, pour le travail accompli au sein de l'Association durant l'exercice écoulé.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité et quitus est donné à la Trésorière.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil d'Administration, composé de 13 membres à ce jour, est renouvelable par tiers tous les ans.

- Sortants, se représentant : Anne-Marie LALLEMENT, Eliane BOSSUET, Hervé RENSON D'HERCULAIS et Philippe THIERY.

Pour compléter le bureau, se présente(nt) Gilbert KURTZ

Ces 5 membres sont réélus ou élus à l'unanimité

Rappel du rôle des membres du CA : participation à 3 ou 4 réunions dans l'année – élection du bureau – organisation des manifestations – etc..

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

GINETTE WIARD et GUY BOSSUET sont volontaires pour briguer un second mandat de Vérificateurs aux comptes.

Ils sont réélus à l'unanimité Vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2016.

PRISE DE DATES (REPAS DE PRINTEMPS, JOURNEE DETENTE, COCHON DE LAIT et REPAS D'AUTOMNE

Repas de Printemps : Rendez-vous le **Dimanche 24 avril 2016** au restaurant « de la Gare » à COMMEQUIERS.

Ce repas est plus tardif que d'habitude ; Pâques est tôt (27 mars) cette année et les vacances scolaires sont du 3 au 17 avril.

Journée Plein'air : Elle aura lieu le **Samedi 4 ou 11 juin** ; nous tenons compte des diverses fêtes. Ces dates sont placées entre les fêtes des Mères et des Pères. Elle se déroulera au Lac de Jaunay qui est approprié à cette sortie.

P'tit cochon : La date du **Dimanche 26 juin** est arrêtée. Nous reprenons le prestataire de l'an dernier. Rassemblement Salle des Primevères à SAINT-GERVAIS.

La tombola est maintenue; Philippe demande à tous de collecter des lots. Sollicitez votre entourage, vos connaissances (commerçants, artisans etc...) comme font les membres du C.A.

Repas d'Automne : La date du **Dimanche 16 octobre** est retenue. Le lieu est ignoré pour le moment mais les volontaires au sein du C.A. s'attachent à faire évoluer ce dossier très rapidement.

Le comité de jumelage Mareuil – Vivier nous propose une **sortie commune**. Elle se ferait en septembre dans les vignes de Mareuil suivie d'une visite de cave et d'une dégustation...et, pourquoi pas, un déjeuner sur place.

Enfin, le repas de nos amis **des Ardennais en Deux-Sèvres** est envisagé le **Samedi 2 ou 9 avril 2016**. Selon Michel VAUDOIS, le 9 est plus probable.

Exposition à SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE : Elle a lieu du 8 au 17 avril à la « Petite Gare ». Une convention a été signée le 2 décembre 2015 avec le Centre socio-culturel et nous vous y attendrons en nombre. Invitez vos connaissances à cette visite. Le Président a rendez-vous le 18 février pour finaliser.

Exposition à LA GUERINIERE : Une réunion préparatoire, faisant suite à celle du 30 novembre 2015, a lieu le 11 février en mairie de LA GUERINIERE. L'exposition se déroulera salle du « Musée de Traditions de l'île » du 30 avril au 8 mai 2016. Philippe rencontre les élus de La Guérinière pour finaliser le projet le 11 février.

Exposition à BARBATRE : La période du 3 au 11 septembre 2016 est privilégiée mais doit être confirmée. Monsieur le maire envisage d'organiser une « veillée » filmée par une association locale, laquelle « veillée » pourrait permettre de recueillir des témoignages oraux d'habitants de Barbâtre sur l'accueil des « exodiens » Ardennais. Philippe rencontrera les élus dans les semaines à venir.

Exposition à SAINT-JEAN-DE-MONTS : La période reste à définir mais il est probable que ce soit du 4 au 13 novembre 2016. Elle le sera à la Médiathèque. Philippe rencontrera très prochainement la responsable pour en arrêter les modalités. La date ne semble pas idéale mais, à moins de la reporter en 2017, ce qui est possible, nous ne pouvons faire autrement.

Exposition à BOUIN : Les tableaux seront présentés du 23 au 30 novembre 2016. Pourquoi cette période ? Le marché de Noël aura lieu en même temps et devrait drainer du monde. Une réunion prochaine avec les élus en détermineront les modalités.

Pour ces expositions, une convention sera signée avec chaque municipalité.

Enfin, pour clore ce chapitre, Philippe indique que sur sollicitation de l'association AREXCPO de SAINT-JEAN-DE-MONTS, il réalisera un exposé sur l'exode des Ardennais en Vendée le 16 juin 2016 à 15h00 Ferme du Vasais à Saint-Jean-De-Monts.

Vous y êtes d'ailleurs toutes et tous invités ; le tarif d'entrée sera identique à celui dont bénéficient les adhérents d'Arexcpo, soit 2€ .

QUESTIONS DIVERSES :

*** Bibliothèque de l'Amicale :**

Riche d'une soixantaine d'ouvrages, la bibliothèque a connu un léger frémissement cette année puisque 36 livres ont été empruntés. C'est beaucoup mieux que les années dernières et, nous le souhaitons, moins bien que celles à venir. Le Président nous invite à poursuivre nos lectures.

*** Contacts et rencontres avec les élus :**

Le 1^{er} septembre 2015, Philippe a rencontré Monsieur Noël FAUCHER , conseiller Départemental nouvellement élu. Celui-ci s'est montré très intéressé par l'action de l'Amicale.

Monsieur FAUCHER ayant transmis un courrier aux maires du canton concernant notre exposition, il en résulte que plusieurs communes sont demandeuses.

Philippe et Christian LALLEMENT ont ainsi rencontré les maires de La Guérinière, Barbâtre et Bouin . Des engagements ont été pris pour l'installation de l'exposition telle qu'indiqué supra. Ces projets seront finalisés lors de réunions très prochaines.

*** Expositions :**

Monsieur FAUCHER ayant transmis un courrier aux maires du canton concernant notre exposition, il en résulte, comme entendu précédemment, que plusieurs communes sont demandeuses.

Le Président formule le vœu qu'il en soit de même en 2017 et, pourquoi pas, une exposition à Villers-Semeuse, ville dirigée par notre nouvel adhérent Jérémy DUPUIS qui, lors de son passage à Vivier-Au-Court, avait évoqué cette possibilité. Donc, à suivre

Les maires de La Guérinière, Barbâtre et Bouin ont été rencontrés par Philippe et Christian LALLEMENT. Des engagements ont été pris pour l'installation de l'exposition telle qu'indiqué supra. Ces projets seront finalisés dans les prochaines semaines.

Lors de l'exposition à Vivier-Au-Court, une permanence couvrant toutes les heures d'ouverture au public a été assurée. Il en sera de même cette année et il sera fait appel aux adhérents présents dans ou à proximité de ces localités pour compléter cette permanence qui ne peut être réalisée par les seuls membres du bureau. Philippe fera appel à volontaires et souhaite que chacun s'investisse dans ces opérations.

* Sortie(s) commune(s) :

Cette année, seule la sortie à Mareuil est envisagée ; ceci en raison du grand nombre d'expositions.

* Oriflammes :

Un courrier a été adressé aux Présidents des conseils généraux de Vendée et des Ardennes pour solliciter l'octroi d'un oriflamme. Notre démarche a été appuyée par madame VIOT (conseillère départementale des Ardennes) et monsieur FAUCHER (conseiller départemental de Vendée). Nous les en remercions vivement puisque nos demandes ont été accordées. Ces oriflammes étaient installés dans la salle des Primevères lors de cette Assemblée Générale.

* Félicitations :

Philippe félicite le jeune ardennais Adrien BAUDUIN (ardennais et fils de Christine et Eric), domicilié en Vendée, lequel s'est particulièrement fait remarquer il y a quelques semaines. Suite à un travail de mémoire sur Verdun, s'est fait remettre le 16 janvier dernier le Prix du Centenaire au 22^e concours « Prix de la mémoire et du civisme André-Maginot » ; prix remis par la ministre de l'Education Nationale dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris.

Philippe espère que ce jeune et brillant élément rejoindra rapidement les rangs de l'Amicale...

* Médaille Woinic :

En rupture, une nouvelle frappe de la médaille serait en cours. Avis aux amateurs.

* Cartes de soutien et de l'amitié :

Ces cartes mises en circulation pendant la galette auprès des adhérents permettent d'écrire un mot d'encouragement à nos amis hospitalisés et absents (Jean-Marie PREVOT , Christian LALLEMENT, Hélène BIERNAT et Patrick RUSNARCZYK).

* Soutien aux artisans, commerçants et restaurateurs ardennais membres de l'amicale :

Nos adhérents sont invités, en signe de solidarité, à rendre visite à nos amis commerçants et artisans qui se feront un plaisir d'offrir ou l'apéritif ou une remise sur l'acte réalisé. Il s'agit de :

- Sylvie LECLERC, restaurant de la Gare à Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- Christine et Eric BAUDUIN, restaurant du Port à Talmont-Saint-Hilaire
- Marie-Hélène FRIMIN, institut de beauté « Palméria » à Saint-Gervais
- Denis FRIMIN, « Clic informatique » à Saint-Gervais
- Stéphane HOFF « Le Bara t'aime » Place Yole à Soullans

Questions diverses dans la salle :

* Monsieur MIETTE demande si l'Amicale est en contact avec L'Aubette de Gué d'Hossus. Le Président répond par la négative, précisant que ce pourrait être très intéressant pour nos associations.

* Un adhérent demande si une soirée « salade au lard » telle que celle connue le 27 novembre 2015 au restaurant « le Bara t'aime » à Soullans peut être renouvelée. Le Président répond qu'il s'agit de la responsabilité de l'exploitant, par ailleurs adhérent de l'Amicale. Cette suggestion lui sera transmise.

* Un adhérent indique que les avis de décès peuvent être lus dans la rubrique nécrologie sur le site de L'Ardennais-L'Union .

* Monsieur Guy DEGLIAM propose que les repas se déroulent les samedis arguant que les restaurants sont fermés les dimanches. Le Président répond que cette proposition peut être étudiée, précisant toutefois que les établissements sont généralement ouverts les dimanches.

* Monsieur Laurent COLLIGNON demande s'il est possible d'insérer la liste des adhérents sur le site de l'Amicale. Une réponse négative est donnée par le Président.

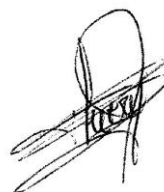
L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant plus posée par les adhérents présents, le Président Philippe THIERY déclare l'Assemblée Générale ordinaire levée à 16h30.

La Secrétaire adjointe,



C. POULAIN

Le Président,



Ph. THIERY

Monsieur Noël FAUCHER, Conseiller Départemental de Vendée, prend la parole et exprime sa satisfaction d'être auprès des adhérents de l'Amicale des Ardennais de Vendée en cet après-midi. Il salue le dynamisme et le sérieux de l'association réel lien entre les départements de Vendée et des Ardennes. Il félicite l'ensemble des participants soulignant le travail exemplaire présenté par les divers intervenants au cours de cette assemblée générale.

Gilbert KURTZ présente le site internet de l'Amicale des Ardennais de Vendée, en explique les accès et implications puis répond aux questions posées par les adhérents.

L'accès au site <http://www.ardennais-de-vendee.fr>.